

ATTESTATION DES HÉRITIERS POUR VENTE DE VÉHICULE

Lieu : _____ Date : _____

Identité du défunt :

Nom et Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Dernier domicile : _____

Identité des héritiers :

Nom et Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Identité de l'acquéreur :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Véhicule vendu :

Marque / Modèle : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Numéro de série / VIN : _____

Déclaration des héritiers :

Nous, soussignés, héritiers légaux du défunt susnommé, attestons avoir autorisé la vente du véhicule décrit ci-dessus au profit de l'acquéreur mentionné ci-avant. Nous confirmons que cette vente est réalisée conformément au droit français, sans contestation ni opposition entre nous. Nous déclarons qu'aucune autre personne ne dispose d'un droit susceptible de faire obstacle à cette vente. Nous nous engageons à garantir la propriété et la libre disposition du véhicule vendu.

Prix de vente :

Montant : _____ EUR

Conditions particulières :

La vente est conclue sous réserve des conditions légales applicables en matière de succession et de propriété. Les héritiers déclarent avoir pris connaissance des documents officiels relatifs au véhicule et à la succession, et affirment que toutes les formalités administratives nécessaires seront effectuées dans les délais légaux.

Signatures :

SIGNATURE DU PREMIER HÉRITIER

SIGNATURE DU SECOND HÉRITIER

Signature : _____

Signature : _____

Cette attestation est émise conformément au droit français applicable en matière de succession et de transfert de propriété.

Toute falsification ou usage frauduleux est passible de sanctions pénales conformément à la législation en vigueur.

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/modele-attestation-heritiers-pour-vente-vehicule/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.